

# FEDERATIONS SYNDICALES DES CHEMINOTS

## CGT- UNSA – CFDT

Paris, le 03 décembre 2009,

Monsieur François NOGUE  
Directeur des Ressources Humaines  
34 rue du Commandant Mouchotte  
75699 PARIS CEDEX 14

Monsieur LONGQUEUE  
Directeur Des Trains  
40, avenue des Terroirs de France  
Bâtiment Bercy Expo  
75611 PARIS CEDEX 12

**Objet :** Dépôt d'un Préavis de Grève

Messieurs les Directeurs,

Le 12 novembre 2009, les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA et CFDT ont entamé une Démarche de Concertation Immédiate sur l'avenir de la filière Trains, la structuration des établissements, l'organisation de la production et l'emploi.

Après 3 réunions de concertation, force est de constater que les réponses de la direction sont très éloignées des exigences présentées par nos fédérations.

Elles constatent l'absence d'engagements forts et concrets pour assurer la pérennité des Etablissements Régionaux Commerciaux Trains autour, notamment, de Pôles Production Unique et Transverses (CPST) et de métiers ASCT et encadrement multi activités.

En effet, votre entêtement à poursuivre des expérimentations sur la création d'établissement mono activité et multi métiers, d'étendre le transfert des UO géographiques en UO d'activité, a pour conséquences de scinder les métiers des ECT en deux et de mettre en cause l'existence même des ECT.

Sur le plan de l'emploi, vous n'avez toujours pas entendu le fort mécontentement des personnels sur leurs conditions de travail qui se dégradent au rythme de vos réorganisations, du manque d'effectif pour couvrir les charges de travail et d'un environnement sûreté qui demeure prégnant.

Aussi, conformément à l'article L.2512-2 du code du travail, les Fédérations CGT, UNSA et CFDT vous déposent un préavis de grève reconductible par période de 24H00 à partir du Samedi 12 Décembre 2009 à 20H00.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel des ECT et ceux appelés à les remplacer. Il est motivé par les exigences suivantes :

- ▶ L'arrêt du démantèlement de la filière Trains ;
- ▶ Le maintien d'Etablissements Régionaux Commerciaux Trains multi activités ;
- ▶ Le retour à une réelle mixité dans les résidences et les roulements ;
- ▶ L'organisation d'un pôle production unique permettant de coordonner et d'assembler une production inter activités ;
- ▶ La mise en place de moyens suffisants en ASCT et personnel d'encadrement pour assurer une bonne organisation du service public et améliorer les conditions de travail.

Dans l'attente d'une négociation répondant aux revendications exprimées par les Fédérations CGT, UNSA et CFDT, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Sans réponses sérieuses de la part de la direction, vous porteriez la responsabilité d'un conflit national dans l'ensemble des ECT.

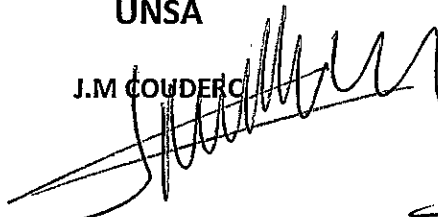
CGT

B. GUIDOU



UNSA

J.M COUDERC



CFDT

E. FERNANDEZ

